

APREMONT AU FIL DE L'EAU



N°17 Janvier 2024

SOMMAIRE

- Page 3 : Édito du Maire
- Page 4 : CDC des Portes du Berry : boîte SOS, livret d'accueil, matériel de secours
- Page 5 : La fibre optique, SMIRTOM, Calendrier de la collecte, Composteurs
- Page 6 : Le budget communal : Dépenses et recettes de fonctionnement, emprunts
- Page 7 : Le budget communal : Dépenses et recettes d'investissement, excédent
- Page 8 : Adressage, élagage, entretien du patrimoine communal
- Page 9 : Loi APER, New deal mobile
- Page 10 : Apremont, Village d'avenir !
- Page 11 : Fête des plantes
- Page 12 : Brocante, Fête d'automne, marché bio et local
- Page 13 : A venir : les travaux 2024
- Page 14 : A l'étude : Toilettes publiques payantes, compteur à touristes
- Page 15. : Des nouvelles du Parc floral : 2023 : record de visites. 2024 : un parcours immersif dans les écuries
- Page 16 : Au revoir, Bienvenue, Calendrier, Utile



Edito du Maire

A l'aube de cette nouvelle année, je suis heureuse que nous soyons capables de relancer de nouveaux projets. Les finances sont bonnes quoique toujours perfectibles. Notre équation budgétaire est une de mes préoccupations constantes : comment arriver à créer de l'excédent de fonctionnement pour financer de nouveaux investissements !

En effet, nos charges fixes sont très difficilement réductibles et les dotations de l'état stagnent ou plutôt baissent à l'euro constant. Et je ne souhaite pas augmenter les impôts. C'est une position personnelle à laquelle je me tiens : je considère que les Français ont un taux de prélèvement obligatoire supérieur à tous nos voisins européens (seuls les Danois font un peu mieux que nous) et qu'il ne m'appartient pas d'en rajouter, sauf événement imprévu ou nécessité impérieuse.

Bref, nous avons mille idées, mille projets en attente mais nous devons rester patients. Si nous avons les moyens, j'aimerais pouvoir refaire la route des Rieaux, restaurer les deux ponts appartenant à la commune (le troisième aux Lorrains appartenant à l'État) qui enjambent la Rigole des Lorrains, restaurer l'intérieur de l'église en remplaçant le plâtre des murs et des plafonds abîmés par un enduit à la chaux, refaire son toit qui se dégrade malgré un entretien récurrent, refaire la toiture des appentis communaux, repeindre la salle communale et la mairie, améliorer leur chauffage

Dans un autre ordre, mais là, c'est plutôt le manque de moyens humains avec notre petite équipe de désormais 6 conseillers municipaux qui nous limite (Fabrice Lombard, conseiller municipal ayant déménagé), j'aurais aimé créer un événement autour des voitures anciennes, une fête de l'Allier sur l'eau autour de la batellerie et enfin un festival de théâtre sur une scène flottante. Ce dernier projet est sur la bonne voie grâce à l'aide que nous fournirait l'État avec *Village d'avenir* (voir détails en page 10).

En 2024, cependant, grâce à une temporisation depuis deux ans de tous nos grands travaux, nous allons pouvoir moderniser l'éclairage public en changeant nos lanternes par de nouvelles moins énergivores et réaliser notre projet longuement mûri de cimetière vert. Deux projets structurants que nous sommes contents de mettre en œuvre sans obérer nos finances grâce à des subventions qui viendront alléger la part communale.

Enfin, je voudrais profiter de ce « fil de l'eau » pour remercier nos agents communaux. Nous avons avec Lucille Point, secrétaire de mairie et avec Fabien Poupin, agent technique et jardinier des agents responsables, autonomes, réactifs, ouverts à la discussion avec lesquels il est agréable de travailler. Quelle chance nous avons !

Je vous souhaite à tous une très belle année 2024, en espérant que notre village vous procure un cadre de vie que vous aimez !

Nathalie de Bartillat

CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Boîtes SOS

La CDC des Portes du Berry, en partenariat avec les services de secours et de soins ainsi que la gendarmerie a mis en place le dispositif « boîte SOS ».

Cette petite boîte jaune centralise les renseignements médicaux et les contacts à prévenir en cas d'intervention des services de secours à votre domicile. Elle se place dans votre réfrigérateur et un autocollant sur la porte de votre frigidaire de sorte que dès leur intervention les secours sachent que vos informations vitales sont regroupées dedans. Cette boîte a déjà été distribuées aux « seniors » lors des cadeaux de Noël mais elle peut être utile pour tous. N'hésitez pas à venir en demander en mairie. Nous la tenons à votre disposition.

Livret d'accueil

La CDC a conçu pour tous les nouveaux habitants un livret d'accueil regroupant des informations sur toutes les communes de la CDC. Sa 1ère édition a été distribuée en janvier à tous ses habitants.

Il sera par la suite distribué aux nouveaux habitants de nos communes. Il renferme une description des différents services disponibles sur notre territoire, un annuaire des différents contacts (administrations, entreprises, commerces, associations...). Il sera mis à jour tous les ans. Il vous a été distribué en ce début de mois de janvier.

Matériel de sécurité en cas de risques majeurs

La CDC dans le cadre de la prévention des risques majeurs nous a aidé à remettre à jour le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le Dicrim (Document d'Intérêt Communal sur les Risques Majeurs) qui vous a été distribué.

A cette occasion, elle a également financé un équipement complet pour faire face aux risques majeurs. Nous avons donc désormais en mairie un matériel de secours de 1^{ère} urgence et d'intervention : Mégaphone et sirène, gyrophare de chantier clignotant, gyrophare orange pour voiture, lampes clignotantes de chantier solaires, lampes torches, frontales et intérieures, poste de radio, talkie-walkie, gants de manutention, lunettes de protection, masques FFP2, poncho de randonnée, couvertures de survie, casquette anti écorchure, brassards et gilets de sécurité pour faire face aux éventuelles catastrophes climatiques ou autres !

Fibre optique

Le déploiement de la fibre jusqu'aux dernières maisons hors du village encore non raccordées de notre commune (les Mativons, le Boucard, la Planche Chevrier, l'Osmercy) sera réalisé avant mi-2025.

Ce déploiement permettra à tous les habitants d'utiliser un réseau moderne et en bon état et surtout mieux entretenu que l'ancien réseau cuivre du téléphone datant des années 70 et qu'Orange laisse péricliter. Il suffit de voir les fils et les poteaux en mauvais état partout sur notre territoire malgré nos demandes répétées de réparations.

Fin 2028, donc, dans tout le Département du Cher, le réseau cuivre de vos lignes fixes sera arrêté et tous les habitants devront s'être abonnés à la fibre s'ils souhaitent conserver un téléphone fixe et internet. Nous sommes en mairie à la disposition des habitants qui ne maîtrisent pas forcément cette nouvelle technologie pour les aider dans leurs démarches.

SMIRTOM Saint-Amandois

Collecte des bacs bordeaux et jaunes

Collecte des bacs verts et bleus

Jeudi 8 février	Jeudi 25 juillet
Jeudi 22 février	Jeudi 8 août
Jeudi 7 mars	Jeudi 22 août
Jeudi 21 mars	Jeudi 5 septembre
Jeudi 4 avril	Jeudi 19 septembre
Jeudi 18 avril	Jeudi 3 octobre
Vendredi 3 mai	Jeudi 17 octobre
Jeudi 16 mai	Jeudi 31 octobre
Jeudi 30 mai	Vendredi 15 novembre
Jeudi 13 Juin	Jeudi 28 novembre
Jeudi 27 juin	Jeudi 12 décembre
Jeudi 11 juillet	Vendredi 27 décembre

Vendredi 2 février
Vendredi 1 ^{er} mars
Vendredi 29 mars
Vendredi 26 avril
Vendredi 24 mai
Vendredi 21 juin
Vendredi 19 juillet
Samedi 17 août
Vendredi 13 septembre
Vendredi 11 octobre
Vendredi 8 novembre
Vendredi 6 décembre

Composteurs

Le compostage des bio déchets est légalement obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Beaucoup de communes ont été prises de court. A Apremont, des composteurs sont accessibles à tous les habitants depuis 2021. Chacun peut venir jeter ses bio déchets dans les 2 composteurs mis à votre disposition dans la cour de la mairie.

Rappel des déchets autorisés pour un bon compostage (source ADEME) : les déchets de cuisine (épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés), les déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées), Certains déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, plantes d'intérieur.

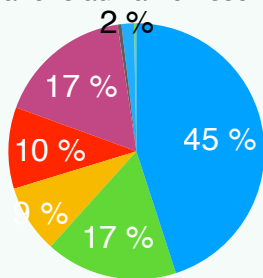
Un budget communal rassurant

Nous avons pour objectif de « digérer » financièrement nos travaux « cœur de village » que nous avons finis de régler en 2021. C'est chose faite, place aux nouveaux projets même si la marge de manœuvre est toujours limitée. Avec moins de 70 habitants, nos dotations de l'état (DGF) sont très petites et nos charges fixes de fonctionnement élevées pour conserver notre statut de village touristique et de « Plus Beaux Villages de France ».

Dépenses de Fonctionnement

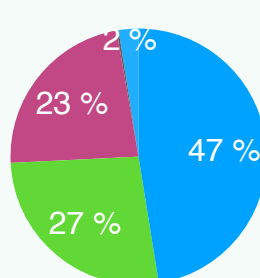
Budgétisées 166 797€

- Charges à caractère général 74 412€
- Charges de personnel 27 551€
- Atténuation de produits 14 235€
- Virement à la section d'investissement 17 000€
- Autres charges de gestion courante 28 250€
- Charges financières 800€
- Charges spécifiques 2600€
- Dotations aux amortissements 500€



Réalisées 102 987€

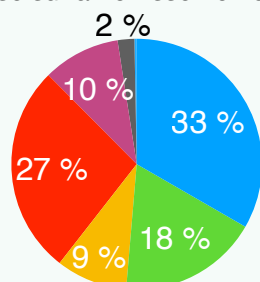
- Charges à caractère général 48 885€
- Charges de personnel 27 551€
- Atténuation de produits 0
- Virement à la section d'investissement 0
- Autres charges de gestion courante 23 714€
- Charges financières 262€
- Charges spécifiques 2573€
- Dotations aux amortissements 0



Recettes de fonctionnement

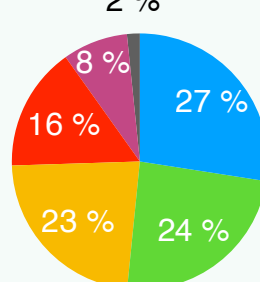
Budgétisées 231 117€

- Résultat de fonctionnement reporté 55 561€
- Produits des services du domaine et ventes 30 060€
- Impôts et taxes 15 360 €
- Fiscalité locale 45 044 €
- Dotations et participations 16 651€
- Autres produits de gestion courante 3 600€
- Reprise sur amortissements 500€



Réalisées 218 374€

- Résultat de fonctionnement reporté 55 561€
- Produits des services du domaine et ventes 48 814€
- Impôts et taxes 15 360€
- Fiscalité locale 31 667€
- Dotations et participations 16 651€
- Autres produits de gestion courante 3 285€
- Reprise sur amortissement 0



L'endettement de la commune : 2 emprunts communaux sont en cours de remboursement :

- Un Emprunt de 40 000€ (soit 905€ par trimestre) contracté pour financer les travaux dans le logement communal et les toilettes publiques. Durée 2015-2027 dont il reste à rembourser 12 352€.

- Un Emprunt de 25 000€ (soit 666€ par trimestre) contracté pour financer les travaux cœur de village. Durée 2020-2030 dont il reste à rembourser 15 836€.

Ces deux emprunts représentent une charge annuelle de remboursement de 6 284€.

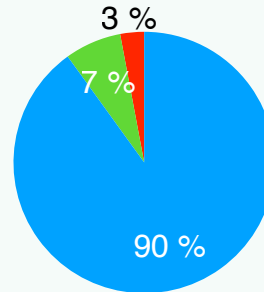
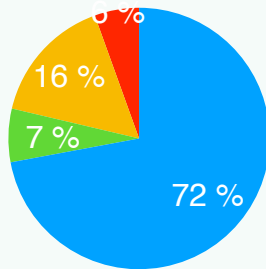
Dépenses d'investissement

Budgétisées 107 494€

Réalisées 86 043€

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 77 474 €
- Emprunt et dettes assimilés 7 100€
- subventions d'équipement 17 000€
- Immobilisations corporelles 5 920€

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 77 474 €
- Emprunts et dettes assimilés 6 027€
- Subventions d'équipement 0
- Immobilisations corporelles 2 541€

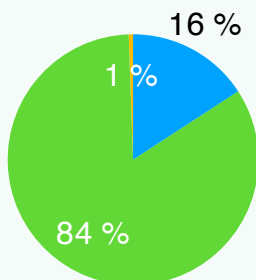


Recettes d'investissement

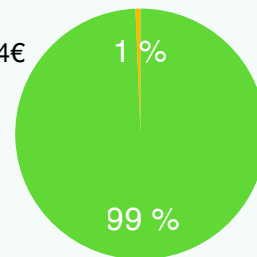
Budgétisées 107 494€

Réalisées 90 557€

- Virement de la section de fonctionnement 17 000€
- Dotations, réserves (excédent de fonctionnement, FCTVA) 89 894€
- Cautionnement 600€



- Virement de la section de fonctionnement 0
- Dotations, réserves (excédent de fonctionnement capitalisé et FCTVA) 89 957€
- Cautionnement 600€



L'excédent budgétaire, le nerf de la guerre

Notre excédent budgétaire au 31 décembre 2023 s'élève à 75 882€. Avant notre arrivée, en 2007, il s'élevait à 12 125€, depuis il a fluctué au gré de nos investissements les plus importants entre un déficit de 1251€ en 2015 (après les travaux de la salle du manège aux bœufs et des toilettes publiques) à un excédent de 89 052€ en 2019 juste avant les importants travaux du cœur de village. Il est certain que seules nos manifestations et les bénéfices que nous en retirons nous permettent de l'améliorer. Avec ce chiffre de 75 882€, nous pouvons envisager sereinement le financement de la rénovation de l'éclairage public et les travaux pour un cimetière vert.

Charges de fonctionnement :

La plupart de nos charges sont incompressibles :

. les charges de personnel : comment entretenir un des « Plus Beaux Villages de France » sans un employé communal à mi-temps, comment gérer l'administratif et la comptabilité sans une secrétaire de mairie 6h par semaine.

. Le budget « énergie » : l'eau (un poste important entre les toilettes publiques et l'arrosage) , l'électricité (malgré la réduction des horaires de l'éclairage public), le fuel pour le tracteur

. Les cotisations ou abonnements annuels : SDIS (pompiers), Smirtom (poubelles publiques), assurance, logiciel de comptabilité, panneau numérique

. les travaux d'entretien récurrent : entretien de la Loire à vélo et de la Route des Rieaux

Patrimoine communal, voirie, adressage ...

Mise en place des panneaux de rue

Conformément à la loi 3DS, nous avons désormais notre fichier national d'adresses crée sur *data.gouv.fr* avec numérotation et noms de rue officielles. Les services de secours, les livreurs et tout un chacun peuvent ainsi les retrouver dans n'importe quel GPS. Nous avons volontairement conservé le nom de tous les lieux-dits afin qu'ils restent vivants dans notre mémoire collective. Des panneaux ont été installés en 2023. (2 d'entre eux ont été dérobés par des plaisantins cet été !).



Élagage des marronniers de l'église :

Les 2 marronniers qui encadrent l'église sont au centre de nos préoccupations car il y reste peu de grands arbres dans le village et ils ont déjà par le passé, souffert de coups de vent. Nos élagueurs grimpeurs, l'entreprise « arbres en tête », fidèles exposants de la fête des plantes, sont donc intervenus au printemps dernier pour alléger celui de droite. Celui de gauche aura droit au même traitement en 2024.



Patrimoine communal

Divers travaux de rénovation ont eu lieu sur le bâtiment de la mairie :

- révision complète de la toiture : réfection des solins de cheminée, des lucarnes, démoussage des tuiles et traitement anti mousse
- peinture des huisseries extérieures de la mairie et de la salle communale en régie

Nous avons également effectué quelques travaux après le départ des anciens locataires dans le logement communal du 1^{er} étage :

- pose de garde-corps aux normes sur toutes les fenêtres du logement
- travaux de peinture réalisés en régie par notre employé communal dans certaines pièces du logement,
- travaux électriques d'amélioration

Nous sommes heureux d'avoir accueilli en décembre, notre nouvelle locataire, Karine Fargeton qui travaille à l'accueil du Parc floral. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce grand appartement autrefois logement des instituteurs et local d'archive de l'école et de la mairie devenu appartement en location depuis la fin des années 70 où l'école a fermé ses portes.

Actualité 2023

Loi APER

L'État a demandé aux communes de déterminer des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables. L'idée sous-jacente de cette loi est à la fois de mieux faire participer l'échelon communal mais aussi d'accélérer la production de ce type d'énergie.

S'agissant d'Apremont, nous avons délibéré en décembre selon ces termes extraits de la délibération :

« . Éolien : Mme le Maire propose de suivre l'avis du SCOT du Pays Loire Val d'Aubois et d'exclure l'énergie éolienne sur tout le périmètre de la commune

. Solaire photovoltaïque sur bâtiment : proposition de ZAENR sur tout le périmètre de la commune hors périmètre du bourg d'Apremont

. Solaire photovoltaïque au sol : Non-proposition de ZAENR. L'étude des dossiers se fera au cas par cas pour le solaire photovoltaïque au sol étant entendu qu'afin de conserver le paysage rural, ces installations ne devront imposer aucune pollution visuelle, le conseil municipal sera donc consulté au préalable par les entreprises et porteurs de projet afin de trouver des solutions occultantes (haie par exemple)

. Méthanisation : il est proposé d'exclure le territoire de la commune des ZAENR pour cette énergie inadaptée à notre réseau routier, notamment au réseau communal peu accessible de la route des Rieux comme de la traversée du bourg historique et touristique d'Apremont, un des « Plus Beaux Villages de France »

. Hydroélectricité : non concernée

. Géothermie : proposition de ZAENR sur toute la commune ».

Tout projet quel qu'il soit sera préalablement soumis à l'approbation du conseil municipal ».



New deal mobile

Le site pour accueillir la nouvelle antenne de téléphonie mobile est en passe d'être trouvé sur la commune de Saincaize. Les dernières autorisations nécessaires sont en cours. Il permettra à tous les habitants du bourg d'avoir une meilleure couverture mobile.

Apremont, village d'avenir !

Nous avons été sollicités par la commune voisine de Germigny-l'Exempt pour nous porter candidates ensemble (condition obligatoire pour les villages de moins de 3500 habitants) au nouveau programme national « Villages d'avenir » lancé par l'État pour aider les territoires ruraux.

Pour être retenu, il fallait porter un projet de dynamique collective pour notre territoire et nous avons déposé un dossier pour mieux structurer l'offre culturelle dans nos villages ruraux. Nous avons été prévenus fin décembre que nous faisons partie des communes lauréates !

Il faut maintenant préciser notre projet qui s'appuie sur la volonté de dynamiser la vie et le tourisme culturels de nos villages ruraux. Nous avons l'intention de créer un festival de théâtre estival sur une scène flottante sur l'Allier à Apremont. Mais plus largement, nous souhaiterions à travers « Villages d'avenir », avec Germigny et son projet de « maison du Berry » comme avec d'autres voisins, tels l'abbaye de Fontmorigny d'élargir l'offre culturelle pour nos habitants comme pour les touristes.

L'État doit maintenant nous accompagner et nous aider à monter le dossier et à trouver les financements. Il est évident que la désignation de Bourges, capitale européenne de la culture 2028, comme la volonté exprimée récemment par le nouveau ministre de la Culture de désenclaver la culture en milieu rural, créent un contexte favorable pour la réussite de notre projet !



Un projet de scène flottante pour notre festival de théâtre *au fil de l'eau*

Manifestations 2023

Fête des plantes : carton plein pour cette 21^{ème} édition

Près de 8000 visiteurs pendant ce week-end de la fête des plantes, c'est désormais notre record ! 70 exposants étaient installés sur les bords d'Allier dont un certain nombre de nouveaux pépiniéristes de qualité, qui avaient fait candidature spontanée, ce qui est de bon augure et prouve que la manifestation est désormais connue des professionnels. Les exposants ont pour la plupart très bien vendu et sont repartis camion presque vide. La buvette a été débordée, malgré l'armée de bénévoles qui s'activait pour servir le plus grand nombre.

MERCI à eux, ils ont réalisé un chiffre d'affaire formidable !

Les résultats :

Entrées : 7322 entrées payantes (hors gratuits et moins de 15 ans)

Stands exposant : 5 950 €

Chiffre d'affaires buvette : 14 309 €

Total chiffre d'affaires : 27 581 €

Bénéfice : environ 20 000 euros



Brocante, un jour de chine : Un joli rendez-vous avec un maximum d'exposants

77 exposants ont déballé sur les bords d'Allier. Un nombre qu'il sera difficile de dépasser si la brocante se cantonne aux berges de l'Allier où les stands étaient à touche touche.

Chiffre d'affaires stand :	2 840€
Chiffre d'affaires buvette :	4 380 €
Total :	7 220 €
Bénéfice :	5 000 €



La fête d'automne

Un samedi plutôt calme mais une belle journée de dimanche. Un bon bénéfice car la fête d'automne permet d'écouler les stocks de la fête des plantes et de la brocante. Des bénévoles de bonne humeur et un faucon soigné par l'hôpital de la faune sauvage qui retrouve sa liberté !

Stands exposant :	5 100€
Entrées payantes :	2 913€
Buvette :	4 369€
Chiffre d'affaires :	12 382,50€
Bénéfice :	10 244 €



Le marché bio et local

Un bilan mitigé : Une conjoncture défavorable, un public relativement peu nombreux mais des exposants pourtant satisfaits de leur vente pour la plupart car les clients viennent pour acheter. Nous réalisons en ce moment même un sondage auprès de chacun pour savoir s'ils sont motivés pour recommencer une nouvelle saison de ce sympathique marché.

La rénovation de l'éclairage public

Nos 29 lanternes (photos) vont être remplacées par de nouvelles lanternes en ce début d'année 2024 équipées d'éclairage LED. Nous avons pu exceptionnellement bénéficier de subventions à un taux de 80% : 70% au titre du plan REVE et 10% supplémentaires au titre du Fonds vert, s'agissant de projets en général subventionnés à 50%. Il était donc particulièrement opportun de nous moderniser cette année !



Plan de financement :

Montant des travaux	54 830.86 €
Dont :	
- Participation de la commune (20% du montant)	10 966.17 €
- Prise en charge par le SDE18 (70% du montant)	38 381.60 €
- Subvention Fonds vert exceptionnelle (10 % du montant)	5 483.09 €

le cimetière vert

Notre dossier, avec les croquis et le détails des travaux, a été accepté par les services de l'urbanisme et des bâtiments de France. Notre demande de subventions au titre de la DETR a été déposé avec le plan de financement fin décembre 2023 aux services de l'État après délibération du conseil municipal. Nous attendons désormais leur retour sur le taux espéré de 40% de subventions.

Plan de financement

. Relève de tombes abandonnées et création d'un ossuaire et d'un monument par les pompes funèbres :	12 649 €HT
. Dépose de marches, dallages, bordures, pierres tombales dégradées, restauration d'une stèle et d'une tombe de soldat, déplacement de stèles, mise en place de terre végétale, engazonnement de tout le cimetière, création d'un regard pour l'arrosage, pose de dalles en pierre à l'entrée du cimetière et de 3 bancs en pierre,	35 318 €HT
. Création d'un jardin paysager avec plantation d'arbustes	3 859 €HT
. Installation d'un composteur pour les déchets végétaux	665€HT
Total Travaux :	52 496 €HT
Subventions attendues (40%)	20 996 €HT
Coût pour la commune en autofinancement (60%) :	31 496 €HT

A l'étude

Toilettes publiques payantes

Nous étudions la possibilité de rendre les toilettes payantes pour la prochaine saison. Il nous paraîtrait normal que les touristes de passage et notamment la clientèle de carpe frite qui utilisent les toilettes publiques, participent aux frais communaux de fonctionnement importants que représentent ces toilettes publiques. Nous sommes parfaitement conscients des inconvénients (incivilités, agacement que cela pourrait susciter) et des obligations (avoir un lieu impeccable) que cela entraînerait. Si nous retenons cette solution, ce sera en communiquant pour bien expliquer ce choix et en s'attachant tout particulièrement à leur entretien.

Nous remercions le gérant de carpe frite, Loane Noulin, d'avoir la saison passée assuré une fois dans le week-end l'entretien de ces lieux que notre employé communal gère pendant la semaine.

Compteur à touristes

Nous aimerions mieux connaître la fréquentation touristique de notre village. Il y a plus de 10 ans, l'office du tourisme de Nevers avait réalisé des estimations et conclu à un nombre de visiteurs de 150 000 par an et l'office de tourisme de La Guerche, installé dans la salle communale avait comptabilisé 10 000 contacts pendant la période d'ouverture, ce qui par projection représentait plus de 100 000 visiteurs.

Bref, tout cela reste approximatif et aujourd'hui il existe des systèmes beaucoup plus fiables grâce au bornage des téléphones portables ou à des équipements de comptage piétons, vélo, véhicules. Nous avons donc demandé des devis à des sociétés privées qui ne correspondent pas à nos attentes et sont trop coûteux pour Apremont. Nous attendons désormais la fin de cette année pour que soit opérationnel le système LoRa, mis en place par Berry Numérique et le Département du Cher, pionnier en matière d'usage numérique. Il permettra de compter nos touristes de façon fiable.

Une nouvelle signalétique du patrimoine dans le village

Quelques panneaux vont être installés aux points stratégiques du village pour expliquer son histoire :

- la maison des mariniers avec l'activité portuaire (transport de pierres et de bois), les crues de l'Allier dans le village
- Le lavoir communal et les activités villageoises d'autrefois
- le Parc floral, sa création au coeur du village
- Le manège aux boeufs et l'histoire de l'occupation à Apremont

Des nouvelles du Parc floral

2023 : record d'entrées battu !

Avec 57600 entrées payantes, le Parc floral a battu tous les records d'entrées en 2023. Une communication tout public performante, un début de saison formidable pendant les ponts de printemps, des animations à la fois récurrentes et nouvelles qui font le plein, un parc toujours tenu au cordeau, tous ces éléments font du Parc floral le premier site de visite du Cher. Bravo à toute l'équipe des jardiniers, de l'accueil et de l'organisation. Comme le dit l'AD2t du Cher qui gère le tourisme sur notre département, ce succès est amplement mérité. Il est le fruit d'une gestion dynamique !

2024 : du nouveau au Parc floral : un parcours immersif dans les écuries

Voici de quoi il s'agit expliqué par Louise Hurstel :

Les écuries du château vont désormais servir de cadre à un parcours immersif qui entraîne les spectateurs au début du XXème siècle, époque des voitures à cheval mais aussi des toutes premières automobiles. Le visiteur part à la rencontre d'Eugène et d'Antoinette Schneider, alors châtelains d'Apremont et de leur personnel de maison qui s'activent pour préparer leur départ pour Paris...

Une immersion dans la grande époque

C'est pour raconter la Grande Époque, période d'effervescence marquée par l'industrialisation galopante, et pour mettre en scène la collection de calèches du XIXe siècle que le parcours-spectacle « Le grand départ » a été imaginé. Le visiteur pénètre dans les écuries et, par un jeu de mécanisme étonnant, est projeté à l'été 1900. Il est accueilli dans un vieux cinéma par Marcel, projectionniste, et, confortablement installé dans des banquettes d'époque, il part à la rencontre d'Eugène Schneider, maître de forges et grand industriel de son temps et de son épouse Antoinette, qui se rendent à Paris pour inaugurer leur propre pavillon à l'exposition universelle de 1900.

Le visiteur se lève et au fur et à mesure d'un parcours de 30 minutes, il rencontre toutes les personnes qui s'activent pour préparer ce départ : Madeleine, fidèle femme de chambre de madame, sympathique mais étourdie. Albert, premier cocher, qui s'occupe des attelages et l'irrésistible duo que forme le palefrenier Alphonse avec Victor, son fils, le garçon d'écurie et à la forge, Gaston, maréchal Ferrand bourru au fort accent Berrichon, et Pierrot, son assistant.

Les chevaux sont aussi mis à l'honneur tout au long de ce parcours-spectacle avec *Daisy*, charmante jument, *Rayon d'or*, le fougueux cheval d'Eugène Schneider et *Prince*, un adorable poulain qui vient de rejoindre les écuries d'Apremont.

Un spectacle familial

Porté par une technologie de pointe et des décors réalistes, « Le grand départ » est donc une plongée dans la vie bouillonnante du château et des écuries d'Apremont au début du XXème siècle, qui s'adresse à toute la famille. La nouveauté 2024 à ne pas rater !

Adieu Patrice !

Notre cher voisin, en face de la mairie, nous a quittés. Nous entretenions avec lui d'excellentes relations bienveillantes et il nous rendait souvent des services bien utiles pour une mairie qui n'est pas toujours ouverte !!! Il avait fait toute sa carrière dans l'éducation nationale, gravissant un à un tous les échelons de l'enseignement : élève, étudiant, surveillant, enseignant et enfin directeur du lycée agricole de Challuy puis de l'antenne de la Châtre. Il fut aussi Directeur du centre aéré de Beffes. Originaire de Marseilles-lès-Aubigny, il avait des ancêtres apremontois autrefois logés à la maison des Mariniers. C'est ainsi qu'il désira s'installer à Apremont à l'heure de la retraite en 2009. Surnommé Babar, par ses élèves car il en avait le coffre et l'autorité, il fut un militant pour une éducation et une culture populaires. Sa santé chancelante, depuis quelques années, l'a lâché avant l'été dernier. Nous remercions sa fille Sidonie, qui en mémoire de son père et de ses bons souvenirs à Apremont, nous a offerts les 6 *viburnum opulus roseum*, dit « boule de neige » plantés devant sa maison et la salle communale. Merci !



Bienvenue !

Nous souhaitons la bienvenue à Françoise Basset et à Caroline d'Alès de Corbet récemment installées au Parc floral et à Auguste, fils de Justine Godon et Mickael Krafft né au printemps dernier.

Utile

Mairie : lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous

Maison médicale de la Guerche : 02 48 74 74 74

Veolia urgence eau : 0 969 323 528

EDF dépannage : 09 72 67 50 18

SMIRTOM : 02 48 60 66 89

Hôpital de Nevers : 03 86 93 70 00

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Calendrier 2023

31 mars : Réouverture du Parc floral et grande chasse aux oeufs au parc, inauguration du parcours spectacle immersif : le « grand départ » : voyager en 1900 dans les écuries du château ,ouverture de la Brasserie du Lavoir et des Petites Causeries

7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1er septembre, 6 octobre : Marché bio et local

18 et 19 mai : Fête des Plantes

23 juin : Brocante, un jour de chine

31 août : Nocturne à la bougie au Parc floral

19 et 20 octobre : Fête d'automne

adresse mail : mairiedapremont@wanadoo.fr

site internet : mairieapremontsurallier.fr

Fil de l'eau N° 17 - Janvier 2024

Mairie d'Apremont sur Allier, le bourg-18150

tél : 02 48 80 40 17

rédaction et mise en page :
Nathalie de Bartillat